

Compte rendu de séance

## Réunion de Bureau

Lundi 7 juin 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

### Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	Exc

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

### Pour avis technique

Rémi Gauthier	p
---------------	---

### Objet de la réunion

Attribution d'aides économiques

Evolution financière des ALSH

Retour réunion CRTE

Copropriété de Bans et devenir de la MAM

Questions diverses

# 1. Attribution d'aides aux entreprises

Type d'aides	Entreprise	Dirigeant	Projet	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
FRT investissement	Dupré toitures	Thibault DUPRE	Achat d'une grue, d'un camion et d'un échafaudage (capital restant dû du prêt bancaire, car les investissements ont été réalisés en 2019 et 2020)	56 884,19 €	6000 €
FRT investissement	Centre équestre du moiro	Julien PILLOT	Création parc d'animation filet	30 682 €	6000 €
FRT fonctionnement	Energy Nov	Julien PERRET	Aide à la trésorerie	14 671 € de perte mensuelle en moy entre 2019 et 2020	6000 € maxi
Aide à l'immobilier	Alexia Créa Cerise	Alexia Fromond	Création d'une boutique et d'un atelier couture à Mouchard (à son domicile)	11 601,05 €	2320,21 €

Sur le premier dossier, il est noté qu'il s'agit d'une mesure de rattrapage sur des investissements réalisés en 2019 et 2020. Ce sujet pose question du fait du solde de l'enveloppe. Néanmoins, la demande est recevable en l'état. Le bureau souhaite apporter une modification au règlement d'intervention afin de réduire la période de prise en charge des investissements.

Le bureau souhaite rappeler la réglementation en matière d'urbanisme aux bénéficiaires des subventions notamment en cas de modifications d'huisseries, de peinture extérieure, etc... Il s'agira d'un rappel, et pas de conditionner les aides.

## 2. Evolution financière des accueils de loisirs

Depuis la prise de compétence ALSH, on constate une augmentation récurrente de la charge nette des accueils de loisirs. En 10 ans, la charge nette est passée de 155 000 à 300 000€ du fait de l'augmentation des charges et de la réduction des recettes (notamment des aides de la CAF). Avec la crise sanitaire, les charges de fonctionnement et de personnels seront encore en augmentation sur 2021.

Par ailleurs les tarifs pour les familles n'ont pas été revus depuis très longtemps. Dans les charges, la CCVA verse des locations aux communes pour l'occupation des locaux. Les modalités de financement sont différentes d'un site à l'autre, et représentent environ 30 000€ par an. Il est important de remettre à plat ce système de financement, d'autant plus que les charges nettes pour la communauté de communes augmentent fortement.

Sur ce point spécifique du paiement de locations aux communes, il est rappelé que lors du transfert des compétences, il n'y a pas eu de transfert de charges et de recettes. On a même créé de nouvelles charges en appliquant ces loyers ainsi que des remboursements de charges.

Il est souhaitable d'envisager une sortie progressive de ce système de location. En parallèle, il faut envisager de travailler sur les autres leviers, et notamment les tarifs des repas et de l'accueil qui n'ont pas été revus depuis de très nombreuses

années. Pour avoir une base de travail, il faut afficher le coût réel du service en intégrant les coûts indirects, notamment les charges administratives.

Une base de travail sera présentée prochainement en bureau afin d'envisager différentes hypothèses de travail pour réduire le coût net pour la communauté de communes.

Il faut nécessairement que sur le plan financier les moyens soient en adéquation avec l'ambition affichée.

### **3. Retour réunion CRTE**

Globalement, le retour de la réunion avec le sous-préfet est plutôt positif. Il y a beaucoup d'informations, qui ont été données très rapidement. Le bureau souligne l'aspect positif de la perception des élus présents vis-à-vis de l'intercommunalité : le travail réalisé et présenté en séance a mis en exergue le fait que nous étions quasiment prêts à signer le contrat.

### **4. Copropriété de Bans**

La cellule occupée par la MAM à Bans va être libre au 30 septembre. Plusieurs options sont possibles : location en MAM, location à une entreprise, ouverture d'un nouveau Relais d'Entreprise, ou vente.

Il faut savoir qu'il y a un litige sur le bâti du fait de fuites sur les baies vitrées. Une expertise a été réalisée et les travaux doivent se faire prochainement.

Par ailleurs nous n'avons pas de plans des locaux ni des réseaux.

La communauté de communes souhaite qu'il y ait une réunion officielle des copropriétaires des cellules afin de statuer sur un certain nombre de points, notamment de rétrocession de parties communes.

### **5. Questions diverses**

#### **Achat de stands extérieurs**

Il y a des besoins récurrents pour les manifestations de la collectivité. Il faudrait un chapiteau de 5 X 10 ainsi que des plus petits de 3 X3 environ. Des devis seront sollicités.

#### **Festival des Semeurs**

Lors de l'apéritif d'inauguration, et du fait de la période électorale, il est proposé de passer un moment convivial, sans proposer de prise de paroles aux officiels. Seul le vice-président dira quelques mots après une brève introduction d'Etienne.

#### **Voie Grévy**

Un certain nombre de travaux complémentaires sont à prévoir : surépaisseur d'enrobé, abattage des arbres dangereux, élagage mécanique des arbres qui retombent. L'ensemble représente un surcoût de 48 537 € TTC.  
Ce surcoût est intégré au plan de financement final ci-dessous :

Dépenses TTC		Recettes	
Etudes préalables	10 746.00	Région	90 000.00
Maîtrise d'œuvre	31 008.00	Etat DETR	140 495.50
Convention fermeture de la voie	7 144.00	Etat (AAP continuité cyclable)	33 680.00
Travaux	586 437.00	Conseil Départemental	112 100.00
Convention transfert de gestion voie SNCF	8 400.00	FEDER	76 040.70
Divers	2 431.00	Autofinancement	193 849.80
<b>Total</b>	<b>646 166.00</b>	<b>Total</b>	<b>646 166.00</b>

Le bureau valide le nouveau plan de financement et sollicite les aides au titre du FEDER.

Le bureau souhaite avoir une réunion pour voir la suite des travaux.

### **Changement de chaudière à la médiathèque de Bel Air**

La chaudière à pellets de la médiathèque de Bel Air tombe en panne depuis plusieurs années. Une grosse réparation est nécessaire, et du fait de l'âge de la chaudière, les pièces sont très difficiles à trouver. Compte tenu du coût de la réparation, il est proposé de la remplacer par une chaudière air eau. Nous pourrions solliciter des subventions et au final le remplacement ne coutera pas nécessairement plus cher.

### **Modification du groupe climatisation de la médiathèque de Mont sous Vaudrey**

Le groupe de climatisation de la médiathèque de Mont sous Vaudrey ne peut pas être entretenu de manière correcte sans nacelle du fait de son installation en hauteur. Un devis a été fait pour la changer de place et faciliter son accès. Le coût du changement de place correspond à 4 années de location de nacelle. Le bureau est favorable à cette modification.

### **Maison de Santé**

La structure bois en façade ne peut pas être retirée car elle participe au maintien de la structure. Les vitres ne peuvent donc pas être nettoyées. Il faut solliciter un architecte qui puisse nous orienter sur les solutions techniques à apporter.

### **Réunions**

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 5 juillet à 18h à Villeneuve d'Aval, et sera suivi d'un repas.

La prochaine CLECT aura lieu le 29 juin à 18H en présence d'AGORA

**La séance est levée à 20H20.**

**Le Président**

**Etienne Rougeaux**